



Peip'infos

Open Data, libération des données numériques p.11



BULLETIN MUNICIPAL
Numéro 23 - Décembre

2013

www.peipin.fr

Le mot du Maire

Un virage bien maîtrisé

L'année 2013 a été marquée essentiellement par la préparation de l'entrée de Peipin dans la Communauté de Communes Lure Vançon Durance. Pour tout vous dire, cela ne s'est pas fait sans heurt, cela n'a pas été toujours très simple.

Confrontés à nos nouveaux partenaires, il nous a d'abord fallu nous connaître, nous apprivoiser. Cette phase passée, il a fallu mettre en concordance, nos méthodes, nos projets, et tenter de dessiner ensemble les contours du nouveau cadre intercommunal. A ce jour, si tout n'est pas encore finalisé, nous pouvons néanmoins dire que le virage pris a été plutôt bien maîtrisé.

Sur le plan des compétences transférées, notre nouvelle communauté prendra en charge tout le secteur « Enfance / Jeunesse », à savoir les écoles, les centres de loisirs, le périscolaire, le financement de la crèche ainsi que la ludothèque. Cette prise en charge prend en compte l'investissement et l'entretien des locaux, la rémunération du personnel, la dotation en matériel, la gestion de la restauration scolaire et le financement de la caisse des écoles. Autre compétence transférée, l'éclairage public.

A compter de 2014, le renforcement du réseau, l'entretien et le renouvellement des candélabres, la pose des illuminations de fin d'année et la consommation électrique seront de la responsabilité communautaire. Enfin, tel que déjà annoncé, la Communauté de Communes prendra à sa charge une partie importante du financement du développement de notre espace économique et notamment les travaux de voirie.

Le transfert de compétence du service « eau et assainissement » sera décalé d'un an, temps nécessaire pour finaliser les études nécessaires à la mise en place d'un service intercommunal dédié.

Ce travail intercommunal a été long et souvent fastidieux. Il a mobilisé plus que de raison nos moyens humains et nos capacités d'action et explique en grande partie le retard pris sur les autres dossiers (signalétiques, programmes de voirie, réhabilitation de la Mairie) qui seront mis en œuvre dès le début 2014. Le programme sur la création d'une maison pluridisciplinaire de santé, qui à terme permettra à Peipin de disposer d'une offre médicale adaptée aux besoins de la population, doit démarrer en début d'année.

Je veux ici signifier mes remerciements à nos nouveaux partenaires, pour la qualité du travail effectué, à nos personnels qui ont été mis à rude contribution pour mettre en place ce transfert, aux membres du Conseil Municipal pour leur confiance et leur soutien.

J'en profite pour leur souhaiter ainsi qu'à tous les Peipinois, mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Amicalement à tous,

Le Maire, Pierre Veyan

SOMMAIRE

Edito	
CCLVD	p. 2
Infos mairie	p. 3
Echos éco.	p. 4 à 6
Associations	p. 7
Culture et Animation	p. 8 et 9
Open Data	p. 10
Hommage	p. 11
	p. 12

**LE MAIRE ET SON EQUIPE AURONT PLAISIR
A PRESENTER LEURS VŒUX POUR
L'ANNEE 2014 LE 24 JANVIER A 18H00 A LA
MAISON POUR TOUS.**

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Lure - Vançon - Durance

En complément des informations livrées dans « le mot du Maire », l'adhésion de Peipin à la Communauté de Communes Lure Durance Vançon, a déjà produit ses premiers effets.

Le personnel

Si une partie de nos personnels est transférée à la nouvelle communauté de communes, l'autre partie (qui dépendait directement de l'ancienne communauté) revient dans l'espace communal. Il s'agit notamment des personnels techniques, des personnels d'entretien, et de la bibliothécaire.

Deux exceptions à ces mouvements :

Mme Machado, jusqu'à ce jour en charge de la bibliothèque, a manifesté le désir de rester dans le giron de la Communauté de Communes de Moyenne Durance et sera donc remplacée.

Dans le même ordre d'idée M. Giraud, actuellement Directeur des Services, restera à disposition de la commune de Peipin pour une période de 6 mois et devrait au terme de ce délai, rejoindre la Communauté de Communes de la Moyenne Durance ; ce qui nécessitera également son remplacement.

Les services de restauration scolaire

A compter de janvier 2014, les coûts des repas de la cantine seront financés pour partie par la nouvelle communauté. Le tarif passera à 3,20 euros le repas et à 2,90 euros pour chaque enfant supplémentaire d'une même famille.

Parrallèlement à cette baisse de tarif, la dotation financière de l'école sera très sensiblement augmentée dès la rentrée 2014.

Le financement de la zone économique

Le financement du nouveau rond-point (évalué à 409 000 euros) sera intégralement pris en charge par la Communauté de Communes qui apportera également un fonds de concours à la Commune de Peipin (environ 350 000 euros) pour la réalisation des voiries de bouclage nécessaires à la desserte de la zone.

Finances communales

La sortie de Peipin de la Communauté de Communes de Moyenne Durance nous permettra via les travaux de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de récupérer une grande partie de la fiscalité que nous transférons à la CCMD.

En outre, Peipin sera également exonéré de sa contribution actuelle à l'équilibre budgétaire de la Moyenne Durance (120 000 euros / an environ).

Le cumul de ces deux mouvements financiers devrait nous permettre de récupérer quelques 250 000 euros / an pour asseoir notre fonctionnement et financer nos investissements.

Excuses anticipées

Bien évidemment, et notamment dans les premières semaines de ce nouveau fonctionnement, tout risque de ne pas être parfait. Quelques « bugs » inhérents au transfert de responsabilités peuvent apparaître, comme à chaque changement de système et d'organisation.

Nous essaierons par tous les moyens de faire en sorte qu'ils soient les moins nombreux possible.

Dans tous les cas et par avance, nous nous excusons des quelques désagréments que cela pourrait vous causer et souhaitons votre indulgence et votre compréhension.

Implantation des défibrillateurs sur Peipin

La Mairie a commandé en partenariat avec le Centre De Gestion de Volx deux défibrillateurs d'intérieur.

Ils ont été installés dans les lieux publics les plus fréquentés par les associations et les administrés. Vous les avez sans doute déjà remarqués, le premier au rez-de-chaussée du bâtiment socio-culturel "le Grand Champ" et

le second à la salle des fêtes "la Maison Pour Tous".

Vous pouvez aussi trouver un troisième appareil de ce type sur la façade du magasin Intermarché de la zone commerciale.

Merci de respecter ces appareils qui peuvent vous sauver la vie, celle de vos proches ou des voyageurs traversant notre commune.

Règlement de collecte des encombrants en porte à porte

Nouveau système du ramassage des encombrants : le SMIRTOM s'occupe de la collecte et la mairie prend les demandes des administrés. Attention, la collecte ne sera plus faite le dernier jeudi du mois mais le 1^{er} MERCREDI du mois.

Type d'encombrants collectés :

- Mobilier et Electro-Ménager UNIQUEMENT

Fréquence de collecte pour Peipin :

- 1 fois par mois, le 1^{er} mercredi du mois

Réservations / Demandes d'enlèvement :

- A la mairie de Peipin au 04 92 62 44 17

Conditions d'accès au service :

- Personnes âgées ou dans l'impossibilité de se rendre en déchetterie
- Encombrants volumineux et absence de véhicule adapté pour le transport jusqu'à la déchetterie

Conditions de présentation et d'enlèvement :

Les encombrants déclarés en Mairie devront être déposés au plus tôt la veille au soir du jour de collecte (le mardi soir) à l'entrée de la propriété. Ils ne doivent en aucun cas être déposés avant, ni sur d'autres lieux en dehors des demandes déposées en Mairie. Tout dépôt d'autre nature et en d'autre lieux est assimilable à un dépôt sauvage, passible de poursuites au titre de l'article R-623-1 du Code Pénal.

Route d'Aubignosc, début des travaux à la mi-janvier

Dans le Peip'Infos de décembre 2012, nous vous avons présenté les travaux de principe de l'aménagement de la route d'Aubignosc, depuis la route de Château-Arnoux jusqu'aux pavillons d'ERILIA.

En juin 2013, nous vous avons indiqué qu'une consultation des entreprises était en cours et que cette tranche de travaux était la première installation d'une zone à 30km/h dans le village.

Aujourd'hui l'entreprise a été retenue, les emprunts sont en cours de réalisation et dans le planning de travaux, nous commencerons par la mise en place de la

canalisation de refoulement d'eau potable si les conditions météorologiques sont favorables.

Les travaux commenceront aux alentours de la mi-janvier pour une durée de 4 à 5 mois. La route sera coupée par portion pour limiter la gêne occasionnée aux riverains. Ainsi, la première portion coupée sera de l'intersection avec la route de Château-Arnoux à l'intersection avec l'Impasse de la Pinède. D'autres informations seront diffusées au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Nous sommes conscients des difficultés temporaires de circulation lors des travaux, mais c'est dans le but d'améliorer la circulation et le cheminement piétons dans un espace sécurisé et facilité.

Election municipale, comment voter en 2014 ?

Le ministère de l'Intérieur a confirmé que les élections des conseillers municipaux et des conseillers communautaires auront lieu les dimanches 23 mars et 30 mars 2014.

Attention nouveauté ! La présentation d'une pièce d'identité et de la carte d'électeur est obligatoire pour procéder au vote. (Art 31 du décret n°2013-938 du 18 oct. 2013)

Pour pouvoir voter en 2014, les citoyens français et de l'Union européenne doivent être inscrits sur les listes électorales. La date limite d'inscription était fixée au 31 décembre 2013 (à minuit).

- l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.
- l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche

volontaire (à effectuer au plus tôt).

- l'inscription sur les listes électorales est possible selon 3 modalités :

- soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile),

- soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription, une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile,

- soit par internet, dans certaines communes, en utilisant le téléservice proposé par mon.service-public.fr

Pour les élections européennes, la date des votes est fixée au dimanche 25 mai 2014.

NOUVEAUX PERMIS DE CONDUIRE

Depuis le 16 septembre 2013, pour répondre aux exigences de sécurisation de délivrance du titre de conduite, le nouveau permis de conduire unifié, sécurisé et renouvelable tous les 15 ans sera délivré au format « carte de crédit ».

Dans le cadre de cette nouvelle procédure, l'ensemble des dossiers de permis de conduire, quel que soit le motif de la demande (réussite à l'examen, renouvellement des catégories lourdes, demande de duplicata ...), devra impérativement être accompagné du

- cerfa ref06 (accessible sur internet ou en mairie)
- photocopie d'un justificatif de domicile et d'identité

DES QUESTIONS ?

- Est ce que tous les permis doivent être échangés rapidement ?

NON les permis roses cartonnés restent valables jusqu'au 19 janvier 2033 s'ils sont en bon état.

- Faut-il aller chercher son nouveau permis en Préfecture ?

NON la confection du titre ne sera plus réalisée localement, en Préfecture, mais dans les services de l'Imprimerie Nationale qui vous le fera parvenir par courrier.

- Quand les nouveaux permis de conduire remplaceront les anciens permis roses ?

Tous les anciens permis délivrés avant le 19/01/2013 seront valables jusqu'au 19/01/2033. Ils seront remplacés progressivement par les nouveaux à partir de 2015 sauf ceux vraiment abîmés qui peuvent être remplacés avant. Les titulaires du permis de conduire seront informés par la préfecture des modalités d'échange le moment venu.

Par contre les permis de conduire délivrés entre le 19 janvier et le 16 septembre 2013 seront remplacés en priorité en 2014

Horaires du bureau de Poste

Mardi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Mercredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Jedi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Samedi : de 8h30 à 12h00

Lundi : Fermé

Un projet de Baluchonnage dans les Alpes de Hautes Provence

Mais qu'est-ce que ce mot «baluchonnage» veut dire ?

Ce concept né au Québec est un nouveau service à domicile pour les personnes âgées et handicapées qui ont besoin d'une présence permanente à leurs côtés (parent, conjoint).

C'est un service de remplacement de l'aidant familial ou/et familial vivant avec la personne âgée 24h /24.

Dans ce cadre, l'association cherche activement des professionnels actifs ou retraités qualifiés : aides-soignants, aides-médico-psychologiques, auxiliaires de vie sociale, infirmiers et autres professions médicales sélectionnés pour leurs qualités humaines, expériences et compétences.

Vous souhaitez compléter vos revenus en respectant votre temps libre ? Vous êtes actifs ou retraités ? Rejoignez-les et devenez Baluchonneur à domicile !

Vous remplacez un aidant familial qui s'occupe au quotidien d'un proche dépendant. Vous intervenez au domicile de l'aidé le temps d'un répit pour une matinée, une journée, une nuit.

Ce projet innovant, premier sur le département des Alpes de Haute Provence est soutenu dans un premier temps par le conseil régional PACA et le Fonds Social Européen.

Contact :

Association « La Maison des Acacias » Av du Général De Gaulle 04310 Peyruis / 04 92 35 09 06 / 06 08 11 42 08
Courriel : baluchonnage.acacias@orange.fr

Protection coffrets et compteurs

Le Service des Eaux de la Mairie de Peipin invite les abonnés à la plus grande vigilance pour les coffrets et les compteurs.

Pour les coffrets, merci de bien vouloir les tenir en bon état de fonctionnement, libres d'accès et nous signaler toutes détériorations importantes.

Pour les compteurs, il vous est demandé de bien vouloir les protéger ainsi que leurs conduites en posant une isolation adaptée (laine de verre, plaque d'isolation rigide adaptée au regard de comptage, etc.).

Également, si vos installations sont particulièrement mal protégées du gel, vous pouvez laisser un mince filet d'eau couler pendant les moments de plus grand froid uniquement.

La commune fixe librement les tarifs de l'eau. Elle verse essentiellement l'abonnement à la location compteur, le montant du m³ assaini.

L'Agence de l'eau nous indique annuellement les besoins de modernisation des réseaux ainsi que les prélèvements sur la ressource. L'État signe des conventions pour deux services.

Le Conseil Général, dans son règlement, peut allouer aux communes se situant sur les réseaux si le prix pratiqué par la commune (l'eau - tva) au m³ est supérieur à 2 € au m³.

Compte tenu de ces éléments et par décision du Conseil Municipal, nous avons mis en place une augmentation progressive.

Une famille consommant 120m³ (valeur moyenne) devra payer à la commune le m³ assaini à 2,28 €, soit 2,89 €.

Evolution de la zone économique

Comme dans toute zone économique, des entreprises se créent et d'autres disparaissent.

Ainsi, au premier semestre 2012, ce sont implantées en lieu et place d'autres entreprises, un nouveau restaurant sous l'enseigne « New Wok » (dont une première enseigne est déjà existante sur Manosque), un salon de coiffage « Le Salon de César » et une brasserie Lounge « L'Arena ».

Un magasin de cycles « FD Cycles » vient d'ouvrir et nous espérons un nouveau commerce à proximité de Joué Club.

La commune travaille encore à l'extension de la zone et à l'implantation d'activités commerciales à proximité de Sport 2000. Un dossier de CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial) va être déposé en préfecture dans le but d'obtenir une autorisation préfectorale pour la création de deux nouvelles surfaces commerciales. Il s'en est suivi de dépôts de permis de construire. L'ensemble de ces dossiers

devrait être instruit dans les meilleurs délais pour un démarrage des travaux au printemps 2014.

Dans le cadre de la sortie de Peipin de la CCMD et de son adhésion à la CCLVD, qui détient la compétence économique, de nouveaux équilibres financiers ont été trouvés.

Ils permettront l'extension au sud de la zone actuelle avec la création du nouveau giratoire et l'amenée des réseaux en limite des futures parcelles urbanisables. A terme, ce sont quelques dix hectares de terrains qui seront développés.

La mairie vient de déposer auprès de la DDT le 13 décembre 2013, le premier dossier loi sur l'eau pour instruction. Il prévoit notamment les éléments à mettre en place en regard du Code de l'Environnement et de l'imperméabilisation des sols pour la partie située entre la RD 4085 et la voie ferrée.

Tarifs de l'eau et de l'assainissement

tarifs de l'eau et de l'assainissement
du réseau d'eau et d'assainissement, la
consommé en eau et assainissement.

lement le tarif des redevances pollution et
la somme à leur verser concernant le
nifie le montant de la TVA pour chacun des

t interne, indique que les subventions qu'il
entre 30% et 40% du montant des travaux
commune (eau + assainissement - agence de
plus tard en 2014 .

élaboration de février 2011, la collectivité a
sive des tarifs communaux.

r de référence nationale) en 2014 aurait dû
6 € soit le m³ TTC (agence de l'eau + tva) à

La collectivité, par délibération du 11 décembre 2013, a choisit de modifier ses tarifs pour 2014 en réévaluant les valeurs fixes et les valeurs variables sans toutefois intervenir de manière importante sur le prix du m³ communal.

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2014, l'abonnement par mois au service de l'eau est de 2,79 €, la location par mois du compteur 15mm avec tête émettrice est de 1,50 € et un nouvel abonnement de l'assainissement est mis en place pour 2,79 €.

La consommation d'eau potable est à 0,85 €/m³ et la consommation d'eau assainie à 0,65 €/m³. Le prix du m³ communal passe donc à 2,27 € et le prix du m³ TTC à 2,89 €.

Cette modification mineure des tarifs permettra un rééquilibrage des sommes affectées au budget annexe de l'eau et de l'assainissement.

Sur le site de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la dernière enquête de 2007 stipule un prix moyen TTC de 2,89 €.

Nouvelles du club de l'âge d'or

- 12 janvier 2014 : **Grand loto**
- 12 février 2014 : **Repas anniversaire**
- 06 avril 2014 : **Vide-greniers, puériculture, jouets**
- 10 avril 2014 : **Repas à Aubignosc**

Rejoignez le club pour profiter de l'ambiance conviviale, chaleureuse et de la joie de vivre de nos aînés.

Chabrier Viviane : 04 92 62 46 73

Ricard Josiane : 04 92 69 49 36

Dumont Mauricette : 04 86 49 61 91

**LE COMITE DES FETES DE PEIPIN
organise un LOTO le 2 mars 2014 qui
se déroulera à la salle polyvalente de
Peipin à partir de 14h30
VENEZ NOMBREUX !**

Nouveau bureau du comité des fêtes de Peipin
pour l'année 2013 – 2014

Président : M. Pereira Joseph

Vice Président : M. Magnoli Michel

Trésorier : M. Bergerot Fantone Nicolas

Secrétaire : M. Chemini Malek

Secrétaire Adjoint : Mme Magnoli Elisabeth

Le comité des fêtes recrute de nouveaux membres.

CONTACT : 06 99 04 44 70 ou 04 92 62 47 17

Une journée sous le signe de la Bretagne



Peipin Folk organise le samedi
1^{er} février 2014 un stage de
dances bretonnes, suivi le soir d'un
Fest-Noz, bal breton, à la salle
polyvalente de Peipin.

Le Fest-Noz (« fête de nuit »), fête
bretonne par excellence qui réunit
toutes les générations, a été inscrit
l'année dernière par l'UNESCO au
patrimoine mondial immatériel de
l'humanité.

L'association Peipin Folk organise ainsi, depuis longtemps, un Fest-Noz chaque année et accueillera pour cette édition les groupes « TOR BIHAN » et « AIR2JEUX ». Bretons installés dans la région ou Provençaux amoureux de la musique bretonne, ils vous entraîneront dans des andros envoûtants ou des gavottes endiablées, sans oublier les danses traditionnelles des bals folks (mazurkas, scottishes, valse et autres cercles circassiens). L'après-midi, les amateurs se retrouveront pour un stage qui sera consacré à une suite de danses de la région de Pont-Aven.

Horaires : stage 15h-18h, accueil 14h30. Bal à partir de 20h30.

Tarifs : stage : 10 €. Bal : 6 €. Forfait stage + bal : 12 €. Buvette sur place, galettes, crêpes, cidre ...

Organisé par Peipin Folk. Renseignements 04.92.62.09.38 ou peipinfofolk@gmail.com

UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE

L'Université du Temps Libre encore et toujours en pleine action !!! Voilà déjà un trimestre que nous sommes rentrés, et grâce à vous nous comptons plus de 260 adhérents ...

Les nouveautés de cette rentrée comme : la Langue des Signes Française, le néerlandais, du plaisir de lire à l'art de dire, le Taïchi Chuan, le théâtre, la poterie, etc., répondent aux attentes de nos élèves. N'oublions pas les « valeurs sûres » de l'UTL comme les langues étrangères, les cours d'histoire, la patrimoine, l'art floral, l'œnologie, le Qi Gong, les ateliers du Naturopathe, le bonsaï, l'origami, la calligraphie, etc., qui rencontrent toujours un franc succès.

Café découverte, café débat, 2€ pour les adhérents, 3€ pour les non adhérents :

- 9 janvier : Atelier Réflexologie et Conférence Roms
- 11 janvier : Dictée de l'Épiphanie
- 16 janvier : Café Débat : La violence
- 23 janvier : Café littéraire : Pérou Mario Vargas Llosa
- 30 janvier : Café Eco : La production, la richesse, le travail

Stage 5€ de l'heure pour les adhérents, 6.5€ pour les non adhérents :

- 7 janvier : Photo "Prise de vue" 1/1
- 9 janvier : Atelier Réflexologie 1/3
- 18 janvier : Stage Théâtre
- 18-19 janvier : Stage de croissance personnelle,
- 23 janvier : Psychologie, les pathologies

Les Sorties

Tarifs en fonction des destinations :

- 15 février : Marseille
- 15 mars : Avignon
- 5 avril : La Provence monastique
- 12 et 13 avril : Le Pays de Grasse
- 23 au 26 avril : Voyage à Rome
- 10 et 11 mai : Jardins et demeures de prestige sur la Côte d'Azur
- 14 et 15 juin : Circuit au tour du Rhône

Faire-part de naissance

Peipin et les Peipinois sont heureux de vous faire part de la naissance d'une nouvelle association « Les Portes du Jabron ».

C'est le Vieux Pont du Jabron, né en 1666 de la volonté des comtes de Provence et de la ville de Sisteron, qui désespéré de se voir abandonné, voué à la ruine et à l'inutilité, qui a murmuré à l'oreille de quelques habitants des Bons Enfants et leur a demandé plusieurs choses :

- Veiller à la protection du patrimoine typique et rural du village
- Favoriser l'amélioration des conditions de vie des habitants
- Favoriser l'aménagement harmonieux et raisonné de l'espace
- Appuyer et aider (sous réserve des 3 points précédents) les projets visant à faire vivre le village en lien avec la municipalité ou tout autre organisme officiel et toute autre action se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Comme vous pouvez en juger la tâche est lourde et compliquée, nous demandons à tous ceux qui par leurs compétences ou leur bonne volonté de bien vouloir nous rejoindre, nous les en remercions par avance.

Pour nous contacter : Madame Orttner

4 Rue du Four à Chaux 04200 Peipin - 04 92 62 48 78 - andree.orttner@orange.fr

Les P'tites Bouilles à l'âge de pierre !

Avis à la population ! De petits cro-mignons ont été aperçus fin octobre arpentant les rues de Peipin ! Munis de leur sagaie et bolas, de leur bourse en cuir, ces enfants-sapiens sont à la recherche de toutes traces concernant leurs ancêtres. Après avoir déniché des fossiles, repéré une grotte à Quinson, domestiqué quelques ânes à Entrepierres, ils sont prêts à affronter l'hiver. De nouveaux défis leur seront lancés ! Taille de pierres, poterie, travail du cuir, etc., toujours et encore plus d'expériences afin de parfaire leurs connaissances sur la préhistoire.

Rendez-vous donc du 24 au 28 février où tous les neurones de nos cro-mignons seront mis à rude épreuve !



A la Ludocinelle, jeux partage !

A l'initiative de l'élú délégué à l'enfance jeunesse, Farid Rahmoun, la ludothèque a fait un don de jeux aux enfants d'une école primaire algérienne de la ville de Medea à environ 1 heure au sud d'Alger.

Les instituteurs et les élèves de l'école Bouziane remercient la municipalité de Peipin ainsi que la ludothèque pour leurs cadeaux.



La commune de Peipin a libéré ses données publiques

Le mouvement international « Open Data », ou données ouvertes, est une démarche de publication de données numériques en ligne selon une série de dix critères garantissant leur libre accès et ré-utilisation par tous.

Ainsi, une donnée brute est dite ouverte si elle est publiée de manière : complète, primaire, opportune, accessible, exploitable, non-discriminatoire, non-propriétaire, libre de droits, permanente et gratuite.

Différents types de données non confidentielles peuvent être mis en ligne : données d'état civil, budgétaires, événementielles, cartographiques, touristiques, urbaines, culturelles, économiques, historiques, de développement durable ...

Depuis trois ans maintenant, afin entre autres de se mettre en adéquation avec la législation qui impose la mise à disposition des données publiques, depuis la loi du 17 juillet 1978 instaurant le droit d'accès à l'information publique en France, un certain nombre d'initiatives ont été prises et notamment au niveau national, l'État a créé une plate-forme d'ouverture des données publiques : Data.gouv.fr.

Le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur a, par délibération du 16 décembre 2011, lancé : la démarche portant sur l'ouverture des données publiques régionales ; et le projet partenarial régional de libération des données publiques.

Le 10 octobre 2013, le conseil municipal de Peipin a validé cette démarche résolument tournée vers l'avenir du numérique français. Le 4 décembre, un premier jeu de données (la liste des associations de Peipin) a été mis en ligne sur le site de notre nouveau partenaire : www.opendata.regionpaca.fr, quelques jours plus tard cette liste fut ré-utilisée par le site : www.mygaloo.fr

mygaloo.fr c'est un site qui simplifie la vie des associations et des clubs en proposant des services de communication, de financement, de gestion et d'animation.

Que l'on soit un internaute à la recherche d'une association, d'une activité ou un membre actif cherchant à communiquer, gérer ou financer son association, mygaloo.fr est là.

Concrètement en premier lieu, le site propose un annuaire géolocalisé et pertinent qui compte actuellement plus de 1 million d'associations et clubs sur les 1.3 million que compte la France.

En second, la plateforme est aussi un réseau dynamique qui met à disposition aux associations qui le souhaitent un espace d'échange et de communication avec leurs membres et les internautes (événements, actualités, photos, etc.). C'est également un outil qui permet de gérer les contacts, les membres et les salariés ainsi que les cotisations.

Enfin en troisième lieu, elle soutient les projets associatifs et propose des solutions simples de financement en ligne.

Ainsi les associations de Peipin ont toutes d'ores et déjà une visibilité sur la toile et une plateforme à disposition pour leur gestion.

La commune de Peipin libérera d'autres données publiques en février 2014, comme les statistiques d'état civil, la liste des prénoms, la consommation d'eau par compteur, les défibrillateurs, la liste des conseillers municipaux ...

La libération de ces données permettra d'alimenter les 27 applications existantes et celles à venir.

Quelques exemples d'applications :

- **Musambule**, application mobile gratuite, permet aux utilisateurs de Smartphone d'accéder aux informations de plus de 170 musées en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon.
- **Vamos a la Playa**, une application mobile et en ligne au service des usagers des plages et zones de baignade.

Le service informatique & TIC

Notre ancien facteur et ami s'en est allé ... Cette figure locale du paysage peipinois a su nous toucher de part sa gentillesse et la beauté de ses poèmes. C'est avec ses mots que nous tenons à rendre hommage à ce Breton d'origine qui est tombé en amour de notre belle Provence.

LE PAYS DE GIONO, LE PAYS DE PAGNOL

Au pays de Pagnol, il y a un accent
Chaud comme une caresse qu'on attrape en passant.

Au pays de Giono, il y a des silences
Dans les petis matins sur les bords de Durance.

Au pays de Giono, il reste des bergers
Dont le chant du pipeau, survole les vergers.
Au pays de Pagnol, il y a des amours
Que bercent les cigales dans la chaleur du jour.

Le pays de Pagnol c'est un ciel de vacances
C'est Daudet, c'est Mistral glorifiant la Provence.
C'est Marseille au soleil, c'est l'accent provençal,
C'est la brise marine chassant la tramontane.

Les champs bleus de lavande du côté de Valensole
Exhalent leur parfum parmi les herbes folles,
Le pays de Giono, le pays de Pagnol
Garde ses traditions, patois et farandoles.

Peut-être que nos collines que les plantes parfument
Comme la montagne de Lure, au-dessus de Peipin
Ont vu, au point du jour, quand s'enfuyait la lune
Mourir ... la petite chèvre de Monsieur Seguin.

Les branches d'olivier, frémissent sous la caresse
D'un climat délicieux, fait d'étranges richesses.
Le pays de Giono, c'est lui que j'ai choisi
Pour une douce retraite au soleil du midi.

Laissant filer les jours, près de vous ... mes amis.

Monsieur Le Fablec André